PAS-À-PAS DE L'INTERVENTION DE GROUPE EN VIDÉOCONFÉRENCE

Ce document est complémentaire à la procédure clinique sur la télépratique. Il se veut un outil clinique pour vous rappeler les différentes étapes à réaliser pour l'intervention de groupe en vidéoconférence. Nous vous prions de faire la lecture de la procédure avant de débuter toute intervention de groupe.

En préparation :

- ☐ Réalisez une intervention préalable par contact téléphonique ou en personne (individuellement) :
  - ☐ Présentez les objectifs de l'intervention de groupe ainsi que les avantages, limites et risque liés à la télésanté (Aide-mémoire Avantages, limites et risques liés à la télésanté);
  - ☐ Informez l'usager des règles de fonctionnement du groupe en vidéoconférence (Aide-mémoire à l'intention du participant;)
  - ☐ Assurez-vous avec l'usager qu'il possède le matériel nécessaire à la vidéoconférence :
    - ☐ Matériel informatique (appareil doté de micro, haut-parleurs et caméra fonctionnels ainsi que d'un accès internet d'au moins 10 Mbit/sec);
    - ☐ Carte d'assurance-maladie;
    - ☐ Matériel requis pour l'intervention de groupe;
  - ☐ Complétez le protocole d'urgence clinique et technique pour la télépratique en groupe et faites-en mention au dossier de l'usager (Beauce-Etchemin seulement et les autres secteurs).
  - ☐ Validez et consignez le consentement au dossier de l'usager;
    - ☐ *Astuce pour le consentement à obtenir à chacune des rencontres : dans les courriels contenant les liens pour les rencontres, inscrire *« Le fait de cliquer sur l'hyperlien suivant témoigne de votre consentement à la télépratique pour la séance qui suivra ainsi que de votre engagement à respecter les règles de fonctionnement qui y sont associées. »* Cela vous évitera de demander le consentement à chaque rencontre.
- ☐ Faites parvenir les informations et documents suivants à l'usager par courriel :
  - ☐ Autorisation pour l'utilisation d'un moyen de communication électronique;
  - ☐ Aide-mémoire à l'intention du participant;
  - ☐ Protocole d'urgence clinique et technique pour la télépratique complété;
  - ☐ Lien pour accéder à la plate-forme électronique lors de la première rencontre;
  - ☐ Avis de confidentialité (voir dans la procédure).

Lors de la première rencontre :

- ☐ Rappelez les règles de fonctionnement et le protocole d'urgence clinique et technique;
- ☐ Expliquez brièvement le fonctionnement de la plate-forme utilisée (p. ex : clavardage, lever la main, ouverture et fermeture des micros…) et les utiliser pour que les gens s'engagent verbalement à respecter les règles de fonctionnement.

Lors des rencontres de groupe :

- ☐ Avant chaque rencontre, individuellement, procédez à la double identification et recueillez les coordonnées d'urgence, en individuel (avec zoom, possibilité de le faire avec la fonction « changement de salle », en créant des salles pour chaque participant et en les ramenant en grand groupe par la suite);
- ☐ Présentez votre carte d'employé pour vous identifier;
- ☐ Rappelez brièvement les règles de fonctionnement et le protocole d'urgence clinique et technique;
- ☐ Rétroagissez sur la rencontre. Recueillez les commentaires des participants sur le déroulement de la rencontre pour vous ajuster au besoin.

Pour favoriser le contact avec les participants :

- Regardez la caméra (et non les visages des participants sur l'écran);
- Tenez-vous à environ 1,3 m de l'écran;
- Disposez votre tête le plus près possible du cadre supérieur du moniteur;
- Assurez-vous que les participants voient l'animateur ou les autres intervenants invités.

Après les rencontres :

- ☐ Réalisez la tenue de dossier, après chaque rencontre : inscrire, dans une note évolutive, que l'intervention s'est déroulée en vidéoconférence et que vous avez complété le protocole d'urgence clinique et technique pour la télépratique avec l'usager.